

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Suncor Énergie acquerra les activités canadiennes de TotalEnergies pour 5,5 milliards \$, en plus de paiements additionnels potentiels allant jusqu'à un montant global maximal de 600 millions \$

Tous les montants sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire

- **La transaction comprend la participation directe restante de 31,23 % dans Fort Hills et une participation directe de 50 % dans Surmont**
- **Ajoute une capacité de production de bitume de 135 000 barils par jour et 2,1 milliards de barils de réserves**
- **Assure un approvisionnement en bitume suffisant à long terme au-delà de la fin de la durée de vie de la mine de base pour garder pleines les unités de valorisation de l'usine de base**
- **Augmentation immédiate du flux de trésorerie par action et le conseil prévoit augmenter le dividende d'environ 10 % après la clôture**

Calgary (Alberta), le 26 avril 2023 – Suncor Énergie (TSX : SU) (NYSE : SU) a annoncé aujourd'hui qu'elle a accepté d'acheter les activités canadiennes de TotalEnergies grâce à l'acquisition de TotalEnergies EP Canada Ltd., qui détient une participation directe de 31,23 % dans le projet d'exploitation minière de sables bitumineux Fort Hills (Fort Hills) et une participation directe de 50 % dans l'actif in situ Surmont. Cela ajoutera une capacité de production nette de bitume de 135 000 barils par jour et 2,1 milliards de barils de réserves prouvées et probables dans le portefeuille de sables bitumineux de Suncor. L'acquisition est effectuée pour une contrepartie en espèces de 5,5 milliards \$, avec la possibilité de paiements additionnels pouvant atteindre un montant global maximal de 600 millions \$, conditionnel aux prix de référence Western Canadian Select et à certaines cibles de production. Sous réserve des conditions de clôture, la transaction entrera en vigueur le 1^{er} avril 2023.

« Cette transaction représente une étape majeure pour assurer la sécurité de l'approvisionnement à long terme en bitume à nos unités de valorisation de l'usine de base à un coût d'approvisionnement concurrentiel, a indiqué Rich Kruger, président et chef de la direction. Ce sont des actifs des sables bitumineux de valeur qui s'inscrivent bien dans notre stratégie et qui ajoutent de la valeur à long terme pour les actionnaires. L'acquisition nous procure également de la flexibilité et des options dans le cadre de notre plan d'investissements à long terme, nous conférant un plus grand pouvoir discrétionnaire relativement à l'échéancier et à la portée des projets d'exploitation futurs des sables bitumineux. »

Avec cette transaction, Suncor sera propriétaire à 100 % de Fort Hills, et en plus des actifs in situ Firebag et MacKay River, cela procure à l'entreprise un approvisionnement en bitume suffisant, physiquement intégré et à longue durée de vie dans la région de Fort McMurray pour utiliser pleinement les unités de valorisation de l'usine de base après la fin de la durée de vie de la mine de base au milieu de 2030.

Surmont est un actif producteur de grande qualité qui ajoute une production à long terme au portefeuille de sables bitumineux de Suncor qui est concurrentiel avec les options de développement organique de l'entreprise. L'actif présente également un potentiel de croissance grâce à une expansion concurrentielle sur le plan des coûts. Lorsque la mine de base atteindra sa fin de vie au milieu de 2030, la production de bitume tirée de la combinaison des intérêts de Fort Hills et Surmont remplacera

efficacement la moitié de la production de bitume actuelle à la mine de base. Le remplacement de la production de bitume restante de la mine de l'usine de base impliquera des décisions économiques qui évalueront l'utilisation du capital qui générera le plus de valeur dans l'avenir.

Avec le bilan solide de Suncor, l'acquisition sera financée par l'endettement. En conséquence, il est prévu que les niveaux d'endettement net dépasseront temporairement la fourchette cible de 12 à 15 milliards \$ de l'entreprise. L'entreprise conservera son affectation actuelle de flux de trésorerie après dividendes, immobilisations et avantages non opérationnels de 50 % à la réduction de la dette et de 50 % aux rachats d'actions conformément au cadre d'affectation du capital. Suncor s'attend à un retour dans la fourchette cible pour la dette nette en 2024 en fonction des prix des produits de base actuellement prévus. L'acquisition devrait renforcer l'activité commerciale sous-jacente, entraîner une augmentation des flux de trésorerie et accroître le flux de trésorerie par action. En supposant que l'acquisition ait lieu comme prévu, le conseil prévoit actuellement augmenter le dividende trimestriel d'environ 10 % suivant la clôture.

Le projet in situ Surmont est exploité par ConocoPhillips Canada et à la clôture de la transaction, Suncor et ConocoPhillips Canada détiendront chacune une participation directe de 50 %. En vertu des modalités des arrangements de coentreprise de Surmont, ConocoPhillips Canada a certains droits de préemption, notamment un droit de premier refus sur la participation directe de 50 % de Surmont. La clôture de la transaction est prévue au troisième trimestre de 2023 et est assujettie à la renonciation du droit de premier refus sur la participation directe de Surmont et aux autres conditions habituelles de clôture, incluant la réception de toutes les approbations réglementaires requises.

L'ajout de ces actifs dans le portefeuille de Suncor sera assujetti à notre objectif de réduction de nos émissions pour devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.

Suncor a embauché J.P. Morgan Securities Canada pour agir à titre de conseiller financier exclusif et Blake Cassels and Graydon LLP ainsi que Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison LLP à titre de conseillers juridiques dans le cadre de cette transaction.

Pour voir la présentation à l'intention des investisseurs concernant cette acquisition, visitez suncor.com/investisseurs.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certaines informations et certains énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les renseignements et énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que Suncor a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés, et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques. Les énoncés prospectifs du présent communiqué incluent des attentes à propos de l'acquisition proposée, incluant les avantages prévus; que les actifs des sables bitumineux acquis représenteront une concordance stratégique au sein du portefeuille de Suncor, ajouteront de la valeur à long terme pour les actionnaires et procureront de la flexibilité et des options dans le cadre de son plan d'investissements à long terme et conféreront un plus grand pouvoir discrétionnaire relativement à l'échéancier et à la portée des projets d'exploitation futurs des sables bitumineux; les estimations des réserves; les augmentations de la capacité de production nette de bitume; l'attente selon laquelle la transaction fournira à Suncor un approvisionnement en bitume suffisant, physiquement intégré et à longue durée de vie dans la région de Fort McMurray pour utiliser pleinement les unités de valorisation de l'usine de base après la fin de la durée de vie de la mine de base au milieu de 2030; l'attente selon laquelle l'actif Surmont présente un potentiel de croissance grâce à une expansion concurrentielle sur le plan des coûts; l'attente selon laquelle la production de bitume provenant de l'acquisition remplacera efficacement la moitié de la production de bitume de la mine de base et que le remplacement des volumes de production de bitume restants de la mine de l'usine de base sera une décision économique; la source anticipée de fonds pour l'acquisition et l'incidence prévue sur la dette nette;

l'attente de Suncor selon laquelle l'acquisition renforcera l'activité commerciale sous-jacente, entraînant une augmentation des flux de trésorerie et la croissance du flux de trésorerie par action; les énoncés à propos du cadre d'affectation du capital prévu; les objectifs de dette nette de Suncor et ses attentes qu'elle retournera dans sa fourchette cible pour la dette nette en 2024; les attentes concernant les hausses futures du dividende; les énoncés relatifs à l'engagement de Suncor à réduire ses émissions pour devenir carboneutre d'ici 2050; et l'échéancier prévu de la clôture de l'acquisition. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés prospectifs, le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

La notice annuelle de Suncor, le rapport annuel aux actionnaires et le formulaire 40-F, chacun daté du 6 mars 2023, et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com, en téléphonant au 800 558-9071 ou en consultant le site suncor.com/rapports-financiers ou le profil de la Société sur SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Réserves

L'information sur les réserves contenue dans le présent document tient compte des participations directes de TotalEnergies EP Canada Ltd. dans chacun des projets Fort Hills et Surmont et est présentée en date du 31 décembre 2022. Les données sur les réserves sont établies à partir d'évaluations menées par des évaluateurs de réserves qualifiés indépendants. Les réserves de Fort Hills de 0,7 milliard de barils sont établies à partir d'évaluations menées par GLJ Ltd. dans son rapport daté du 17 février 2023. Les réserves du projet Surmont de 1,4 milliard de barils sont établies à partir d'évaluations menées par McDaniel & Associates Consultants Ltd dans son rapport daté du 11 avril 2023. Les estimations des réserves pour les propriétés individuelles pourraient ne pas refléter le même niveau de confiance que les estimations des réserves pour toutes les propriétés, en raison des effets de l'agrégation.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir la dette nette, ne sont pas prescrites par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures hors PCGR ne doivent donc pas être considérées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Toutes les mesures financières hors PCGR sont présentées parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, le niveau d'endettement et la liquidité et qu'elles pourraient être utiles pour les investisseurs. La dette nette correspond à la dette totale diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Consultez la section « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du rapport annuel de Suncor destiné aux actionnaires daté du 6 mars 2023, qui est disponible dans le profil SEDAR de la Société sur www.sedar.com et est intégré par renvoi dans les présentes.

Suncor est la plus importante société énergétique intégrée au Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement, à la production et la valorisation des sables bitumineux, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole au Canada et aux États-Unis, et aux réseaux de distribution des ventes au détail et des ventes en gros Petro-Canada de l'entreprise, comprenant la Transcanadienne électrique, un réseau de bornes de recharge rapide pour VÉ d'un océan à l'autre. Suncor développe des ressources pétrolières tout en faisant progresser la transition vers un avenir sobre en carbone grâce à des investissements dans l'électricité, les carburants renouvelables et l'hydrogène. Suncor mène également des activités de commerce de l'énergie axées principalement sur la commercialisation et la négociation de pétrole brut, de gaz

naturel, de sous-produits, de produits raffinés et de l'électricité. Suncor a été reconnue pour son rendement et ses rapports transparents des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour obtenir plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com ou suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor).

Demandes des médias :
(833) 296-4570
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
(800) 558-9071
invest@suncor.com